

Connaître et accomplir la volonté de Dieu

Chers frères et sœurs, chers amis,

L'extrait d'Évangile que nous venons d'entendre appartient au chapitre vingt-et-un du récit de Matthieu qui, entre autres, montre Jésus pris comme dans un jeu de question-réponse avec les juifs qui sont représentés par les grands prêtres et les anciens. C'est d'abord eux qui lui demandent de quelle autorité il peut entrer dans le temple et chasser tous les marchands qui s'y trouvent... Et lui, pour toute réponse, il leur demande si le baptême de Jean vient de Dieu ou s'il vient des hommes. Et comme par malice, ils ne lui firent aucune réponse, Jésus enchaîne avec la parabole des deux enfants que nous venons d'entendre en leur demandant une fois encore leur avis. Lequel de ces deux fils a fait la volonté du Père ? Est-ce celui qui a répondu favorablement et immédiatement à l'appel du Père sans pour autant faire ce qui lui est demandé, ou le premier qui a rejeté l'appel et s'est repenti plus tard pour faire ce que son père attendait de lui. Puisque cette parabole permet de contourner pédagogiquement le malaise et de déplacer la question, les auditeurs de Jésus purent répondre sincèrement que c'est le fils repenti qui a fait la volonté de son Père. Et la conclusion de Jésus est sans commentaire : Ceux qui étaient publiquement considérés comme les plus grands pécheurs, c'est-à-dire les publicains et les prostituées, pour avoir cru et s'étant converti, ont accompli la volonté de Dieu au détriment des anciens et des ministres du culte, qui passent pour les personnes les plus proches de Dieu. L'apparence est trompeuse.

Frères et sœurs, faire la volonté du Père. Voilà une chose bien simple mais aussi très compliquée. Il faut d'abord savoir quelle est la volonté du Père. Est-ce toujours ce qui est convenable et agréable aux autres ? Non, s'il en était ainsi, Jésus n'aurait pas chassé ces pauvres marchands du temple en leur disant que leur activité dans le temple ne correspond pas à la volonté de son père, puisqu'ils ont fait du temple « un repaire de

brigands ! ». Faire la volonté du Père, est-ce simplement reconnaître ce qui vient de Dieu et ce qui ne vient pas de lui ? Non plus. Ce n'est pas seulement cela. Autrement, les juifs et les anciens n'auraient pas craint de répondre à Jésus que le baptême de Jean vient du Ciel. Ils le savaient et pourtant ils ne crurent pas en lui. Enfin, faire la volonté du Père, est-ce dire oui immédiatement et le manifester devant tout le monde sans pour autant accomplir ce que contient et implique cette volonté ? Certainement pas. Il y a alors une question qui se pose : dans lequel des deux fils nous retrouvons nous ? Celui qui dit « je ne veux pas » puis se repent plus tard dans le secret de son cœur, ou celui qui dit oui publiquement de bonne foi ou par hypocrisie et qui dans tous les cas ne fait pas ce que Dieu attend de lui. Lequel des deux fils sommes-nous ?

Si nous nous examinons bien, nous verrons peut-être que nous avons les deux fils en nous. Nous avons tous fait au moins une fois l'expérience de dire oui et de ne pouvoir honorer notre engagement ou de dire non puis de nous repentir de cette décision initiale. Le prophète Isaïe nous rassure dans la première lecture que si nous nous détournons du mauvais chemin peu importe comment, nous vivrons certainement. Mais au fond, le défi de notre vie et de notre identité chrétienne est de dire OUI et de marcher suivant ce OUI. Pour cela nous avons l'exemple du Christ devant nous. Il a dit oui dans la joie et dans la souffrance. Il s'est abaissé, il s'est même anéanti par humilité, pour accomplir la volonté de Dieu. C'est en faisant cela qu'il nous a montré le chemin du vrai bonheur en Dieu. Cet hymne sur l'abaissement et l'exaltation du Christ que reprend Saint Paul dans la deuxième lecture nous dit à quel point découvrir et accomplir la volonté de Dieu exige de notre part une attitude d'humilité. Comment découvrir la volonté de Dieu ? Et comment l'accomplir ? La volonté de Dieu se trouve du côté où tu es appelé à exercer la vertu de l'humilité.

Judicaël Mitokpey
30 septembre 2023